

LYCEE DE SAINT-PAUL IV
BP 20 – 363 Route de Savannah
97411 Bois de Nèfles Saint-Paul

REGLEMENT DE LA CONSULTATION ET CAHIER DES CHARGES

Marché à procédure adaptée

N° 2015/ 11/2015

Ce marché est passé selon la procédure adaptée dans les conditions prévues aux articles 28 et 40-III 1° Code des marchés publics

Nature des prestations : Fournitures.

Identification de l'organisme qui passe le marché : LYCEE SAINT-PAUL IV

Adresse : BP 20 – 363 Route de Savannah

97411 Bois de Nèfles Saint-Paul

Objet du marché : FOURNITURE DE PRODUITS ET CONSOMMABLES DE LABORATOIRE

Lieu de livraison : LYCEE DE SAINT PAUL IV

Variantes : Autorisées

Le lycée de Saint Paul IV se réserve le droit de commander les produits et consommables à plus ou moins 15% de ce qui est proposé dans les descriptifs.

DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES : 27 Novembre 2015 12H (heure locale)

Besoin et prise en compte d'objectifs de développement durable

Conformément à l'article 5 *du Code des marchés publics*, l'offre prendra en compte notre souci d'éco-responsabilité et de développement durable.

Caractéristiques principales de la procédure adaptée

- Remise simultanée d'un dossier de candidature et d'offre initiale par le candidat
- Le marché comprend 5 lots :
 - 1) Consommables de laboratoire
 - 2) Produits chimiques
 - 3) Milieux de culture et réactifs de microbiologie
 - 4) Galeries miniaturisées de microbiologie et réactifs spécifiques
 - 5) Composés et milieux de biologie cellulaire et moléculaire (BCM)

Chaque candidat peut répondre sur un seul, ou plusieurs lots.

Le candidat transmet sous enveloppe portant la mention « **MAPA PRODUITS ET CONSOMMABLES DE LABORATOIRE – offre initiale** » et l'adresse suivante « **LYCEE DE SAINT-PAUL IV, 363 route de Savannah, 97411 Bois de Nèfles Saint Paul** »

une première enveloppe intérieure contenant les documents relatifs à sa candidature suivants :

1. Lettre de candidature (DC.4) ;
Un formulaire de « lettre de candidature » (DC) peut être téléchargé à l'adresse internet suivante :
http://www.minefi.gouv.fr/formulaires/daj/Dc/imprimes_dc/dc4.rtf

2. Attestation sur l'honneur d'avoir souscrit, au 31 décembre 2014

les déclarations incombant en matière fiscale et sociale ou acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, au sens de l'article 43 du code des marchés publics ; attestation de non-condamnation pour infraction au code du travail ; attestation sur l'honneur du candidat indiquant qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du code du travail ; la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s), si le candidat est en redressement judiciaire ; attestation de régularité au regard des articles L323-1 et, L323-8-2 ou L323 8-5, du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés 5DC.5) ;

Un formulaire de « déclaration du candidat » (DC.) peut être téléchargé à l'adresse internet suivante :

http://www.minefi.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimes_dc/dc5.rtf

3. Références de fournitures

- Une seconde enveloppe intérieure contenant les documents relatifs à l'offre suivants :
 1. acte d'engagement (intitulé « offre initiale ») comportant l'offre technique et de prix (à télécharger sur notre site internet).
 2. **note initiale de présentation portant sur les caractéristiques des fournitures ;**

Le délai de validité des offres initiales est de 45 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Les produits et consommables devront être livrés au Lycée de Saint Paul IV à partir du 26 janvier 2016 et de préférence entre le 26 et le 29 janvier 2015.

Les produits seront livrés selon les instructions définis dans le descriptif des produits.

Renseignements complémentaires

Jusqu'au cinquième jour précédant la date limite de dépôt des offres fixées dans l'avis d'appel public à la concurrence, les candidats peuvent demander toutes les précisions qu'ils jugent utiles à l'établissement de leur offre.

Dans ce cadre, les demandes doivent être adressées aux personnes suivantes :

REY Benoît	Téléphone :02 62 33 06 50 Télécopie :02 62 33 17 22 Email :Benoit.Rey@ac-reunion.fr
LAMAUVE PASCAL	Téléphone : 0262 33 06 50 Télécopie : 0262 33 17 22 E-mail : pascal.lamauve@ac-reunion.fr

Les demandes d'information, transmises par voie électronique, dans lesquelles un virus est détecté, sont réputées non reçues. Les candidats expéditeurs en sont informés.

➤ Examen des candidatures :

Le lycée examine, dans un premier temps, la recevabilité des candidatures ;

Dans un deuxième temps, pour les candidats recevables, il détermine l'offre économiquement la plus favorable selon les critères définis par le règlement.

Le lycée peut demander au candidat dont l'offre économique est la plus favorable un échantillonnage ou un test des produits et consommables proposés.

Pour information, la commission proposera un avis à l'ordonnateur entre les 02 et 03 décembre 2015.

Caractéristiques principales du choix de l'offre

Le choix de l'offre repose sur le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse.

Le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse se fonde sur un critère de choix : le prix.

Le prix de l'offre est noté sur la base de la formule suivante :

Offre de prix la plus basse / prix de l'offre considérée x 100 = nombre de points

Les prix s'entendent livrés, rendus au lycée, toutes taxes comprises incluant frais de dédouanement, autres taxes et assurances.

Le Lycée de Saint Paul IV se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation.

A SAINT PAUL, LE 05 novembre 2015.

Le Proviseur,



O.SAUNIER